

# L'ECHO DE LA FÉDÉ

Mai 2023

## Sommaire

- 1 Le mot du Président
- 2 Présentation de la FN3S
- 3 Formations 2023
- 4 Présence des administrateurs et délégués régionaux en région

## Le mot du Président



Chers participants à nos journées d'études, chers adhérents à la fn3s, chers amis,

Nous voilà une nouvelle fois rassemblés pour participer aux journées d'études de la fn3s ici à La Rochelle. Cette année, nous avons voulu innover en traitant un sujet d'actualité aux multiples aspects et qui ne peut laisser indifférent : « une société sous e-influence : le numérique, un double défi pour la construction et la protection de l'enfant d'aujourd'hui ! ». J'espère que le programme proposé vous plaira car je peux vous dire que la commission en charge de la préparation des journées d'études a beaucoup travaillé, lu, échangé avec des intervenants pour que tous les points de vue soient représentés. Vous découvrirez aussi cette année quelques nouveautés : films, expositions, stands de nos fédérations amies.

Comme chaque année, je réitère mon souhait que cette manifestation puisse favoriser les échanges entre vous et les administrateurs de la fédération et bien évidemment entre vous tous. Après la crise Covid que nous avons vécue et les multiples visio-conférences, rattrapons le temps perdu en partageant des moments en présentiel.

Cet écho, spécial JE La Rochelle 2023, vous permettra de mieux connaître la fédération.

Pris dans l'engrenage de la crise sanitaire depuis mars 2020, l'année 2022 a permis progressivement de sortir des contraintes et retrouver des habitudes de vie d'avant la pandémie.

Dans le cadre de sa mission, la fn3s a continué d'être présente auprès de ses adhérents. Nous avons multiplié les rencontres, les contacts pour tenter de répondre aux interrogations des professionnels de l'investigation. Nous souhaitons avoir une grande proximité avec eux et nous nous réjouissons qu'à la fois, le nombre de SIE adhérents soit en augmentation, que les journées régionales des adhérents soient appréciées, et enfin que notre étude sur la MJIE ait recueilli un écho favorable. Pour atteindre ces objectifs, la fn3S peut compter sur une organisation basée sur la disponibilité de ses administrateurs, sur une secrétaire salariée qui développe une proximité avec l'ensemble du réseau. Un séminaire en octobre 2022 à Lille a permis de mettre à jour notre plan d'actions (présent sur le site rénové Internet de la fédération, [www.fn3s.fr](http://www.fn3s.fr)).

L'année 2022 a été celle de la construction de la nouvelle charte d'engagements réciproques avec la DPJJ. 18 réunions ont permis d'atteindre un accord. Signée début 2023, elle sera notre boussole pour les 5 prochaines années dans le cadre de nos relations avec l'administration centrale. Nous serons aussi attentifs à la déclinaison régionale de cette charte. En effet, cet ambitieux texte permet aussi de mieux structurer les relations dans les territoires et fixe des objectifs à chaque partie prenante

Toujours avec la DPJJ, nous notons avec satisfaction les nombreuses invitations aux groupes de travail nationaux auxquelles nous essayons de répondre. Bien évidemment, notre fédération est principalement mobilisée sur les mesures d'investigation. Nous nous réjouissons d'ailleurs que l'administration centrale ait recours sur certains territoires à des augmentations temporaires ou définitives d'activité pour le secteur associatif habilité.



FEDERATION NATIONALE DES  
SERVICES SOCIAUX SPECIALISES  
DE PROTECTION DE L'ENFANCE  
MEMBRE DE LA CNAPE



Ces décisions permettent ainsi de diminuer les listes d'attentes qui existent ici ou là. Nous nous félicitons également que sur certains territoires, là où les SIOE ou SES avaient été supprimés en 2011 lors de la naissance de la MJIE, les DIRPJJ recréent de nouveaux services. La complémentarité entre secteur public et secteur associatif prend tout son sens dans ces décisions, qui plus est, quand le secteur public doit se mobiliser sur les nouvelles modalités de prises en charge au pénal à la suite de l'application du CJPM.

L'année 2022 a aussi été celle de la mobilisation de la fédération avec d'autres mouvements et associations pour alerter sur les difficultés de notre secteur : pénurie de recrutement, manque d'attractivité des métiers, salaires trop faibles. Les exemples sont nombreux dans les territoires où les postes en CDI sont vacants, où les démissions sont fréquentes. Les conséquences sont connues : difficulté à réaliser l'activité prévisionnelle, augmentation exponentielle du temps consacré aux recrutements par l'encadrement, augmentation partielle temporaire de mesures pour les travailleurs sociaux. Évidemment, nous continuerons à soutenir les actions pour le « Ségur pour tous ».

La situation actuelle dans les SIE, mais c'est vrai pour l'ensemble des services de milieu ouvert de la protection de l'enfance, est inédite, inquiétante et alarmante. Pour les SIE, à l'instar des décisions du COPIL MJIE de 2017, qui avaient amené « un desserrement de la norme pour les emplois en MJIE », notre fédération va faire des propositions lors de la réunion annuelle avec la Directrice de la DPJJ le 11 juillet prochain.

Suite à la réforme de l'évaluation de la qualité dans les ESSMS, une recommandation prévoit que les SIE devront réaliser une évaluation interne en relation avec le nouveau référentiel de la HAS, avant une évaluation externe. La journée des adhérents de novembre 2022 a permis une première sensibilisation et la fédération suit ce dossier au sein d'un groupe de travail de la DPJJ.

2022 aura une année faste puisque la fédération a obtenu la certification Qualiopi, ce qui nous permet de poursuivre nos actions de formation.

Enfin en 2022, a vu le départ de la fédération d'une figure historique, j'ai nommé Christian Leclerc, administrateur en charge notamment des formations et des journées d'études. Qu'il soit ici remercié pour son engagement de plusieurs décennies.

Qui dit départs, dit aussi arrivées, et la fédération se félicite de l'arrivée de nouvelles personnes au sein du Conseil d'Administration. Depuis 1947, l'histoire de la fédération se poursuit avec à la base des bénévoles qui s'engagent pour apporter leurs connaissances et surtout parce qu'elle croit aux valeurs associatives et en cette mission si particulière qu'est l'investigation en protection de l'enfance.

Merci à la CNAPE pour son précieux soutien et sa capacité à multiplier les séquences de formation, pour son talent à communiquer les informations sur la protection de l'enfance.

Merci également aux administratrices, administrateurs présents depuis plusieurs années pour leur engagement, merci à Aline pour son travail efficace et précieux, et encore à vous adhérents de métropole et d'Outre-Mer pour votre soutien.

Merci de votre attention,

*Jacques LE PETIT, Président FN3S*

## PRÉSENTATION DE LA FN3S

En 2022, 75 SIE ont adhéré à la Fn3s, preuve que notre expertise sur l'investigation et l'ensemble de nos actions à destination des adhérents donnent satisfaction. Nous avons l'ambition de représenter nos adhérents et défendons une haute qualité de mise en œuvre des mesures d'investigation. La fédération a toujours été reconnue par la DPJJ dans son domaine de compétences et a toujours œuvré au fil des années pour être un interlocuteur notamment lors des différentes réformes (1958, 1991, 2011, 2015).

Vous le savez, la fédération créée en 1945 s'est fixée comme objectifs de regrouper les services concourant à l'investigation en protection de l'enfance, au civil comme au pénal. La fédération comprend 18 administrateurs, 3 délégués régionaux, répartis sur le tout territoire de métropole et d'outre-mer, qui sont soit en activité dans des services, soit retraités. Le Conseil d'Administration se réunit 10 fois par an pour mettre en œuvre et animer le plan d'actions de la fédération. Une salariée gère la totalité du secrétariat,

en lien avec le bureau de l'association. Pour l'année 2023, nous souhaitons développer une proximité encore plus importante avec nos adhérents par la mise en place :

- De réunions régionales d'adhérents en présentiel ou en visio pour les responsables de service, mais aussi pour les travailleurs sociaux et psychologues.
- D'une offre de formation spécifique à l'investigation et à la protection de l'enfance. Certifiée QUALIOPi, la FN3S étudie les demandes et fera des propositions.
- D'un nouveau site Internet qui en plus d'apporter de l'information développera les interactions entre les adhérents et la fédération (foire aux questions, diffusion de documents, offres d'emploi, etc...)
- D'une diffusion plus large de nos supports de communication (lettre d'actualité, l'écho de la fédé, étude sur la MJIE, etc...)

En plus de ces actions, la fédération, par ses administrateurs, est présente aux instances de concertation proposées par les DIRPJJ, peut répondre aux adhérents sur les questions d'organisation et de fonctionnement des SIE (normes emploi, financement, projet de service, etc. ...), peut conseiller sur des problématiques locales. Enfin, par ses journées d'études nationales ou par ses journées nationales des adhérents, la Fn3s propose des thèmes de réflexion en lien avec la pratique professionnelle et les enjeux du secteur.

Membre fondateur de la CNAPE, nous sommes présents au Conseil d'Administration et participons aux différentes commissions nationales ainsi qu'aux instances régionales de cette fédération, toujours très riches.

Voilà en quelques lignes, quelques éléments de présentation de la Fn3s. N'hésitez pas à contacter notre secrétariat national, un administrateur local si vous avez besoin d'informations complémentaires. Le cadre juridique relatif aux écrits professionnels de la Protection de l'Enfance :

Apports juridiques et pédagogiques relatifs à la procédure judiciaire de protection de l'enfance, articulés aux principes fondateurs des réformes de la Protection de l'enfance. ■

## LES FORMATIONS 2023

### LA MISE EN ŒUVRE PLURIDISCIPLINAIRE DES MJIE :

Aide à la réflexion à partir des textes réglementaires.

*Intervenants administrateurs Fn3s :*

- Jacques LE PETIT
- Martine LORANS

**2 jours**

**1 900,00 € + frais de déplacements**

### LA VIOLENCE DANS LE COUPLE :

Une souffrance pour l'enfant, un défi pour la parentalité.

*Intervenantes :*

- Karen SADLIER : *Docteur en psychologie clinique et psychopathologique*
- Ou
- Sonia TABBACH : *Psychologue, analyste et thérapeute familiale*

**2 jours**

**3 200,00 € + frais de déplacements**

### SIGNES DE SOUFFRANCE DU BÉBÉ ET DU JEUNE ENFANT

*Intervenantes :*

- Marie-Laure CADART : *Médecin pédiatre, anthropologue*
- Ou
- Claude-Anne DECORMIS : *Psychologue clinicienne et psychothérapeute*

**3 jours**

**4 050,00 € + frais de déplacements**

### INTERCULTURALITÉ ET PRATIQUES ÉDUCATIVES DANS LE CHAMP JUDICIAIRE

*Intervenante :*

- Rose SITA : *Psychologue clinicienne, thérapeute familiale, formatrice à l'IRTS de Champagne-Ardenne, formatrice et superviseuse à la Sauvegarde de la Marne (clinique interculturelle MJIE et AEMO)*

**2 jours**

**2 000,00 € + frais de déplacements**

### LE CADRE JURIDIQUE RELATIF AUX ÉCRITS PROFESSIONNELS DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE :

Apports juridiques et pédagogiques relatifs à la procédure judiciaire de protection de l'enfance, articulés aux principes fondateurs des réformes de la Protection de l'enfance

*Intervenante :*

- Sophie MACHINAL : *Magistrate formatrice en droit de l'enfance et de la famille, ancienne Juge des Enfants.*

**2 jours**

**2 500,00 € + frais de déplacements**

### CONFLITS PARENTAUX ET VIOLENCES INTRAFAMILIALES:

Cadre juridique et traitement judiciaire

*Intervenante :*

- Sophie MACHINAL : *Magistrate formatrice en droit de l'enfance et de la famille, ancienne Juge des Enfants.*

**1 jour**

**1 250,00 € + frais de déplacements**

### PARENTÉ ET PARENTALITÉ :

Éclairages juridiques et pratiques judiciaires

*Intervenante :*

- Sophie MACHINAL : *Magistrate formatrice en droit de l'enfance et de la famille, ancienne Juge des Enfants*

**2 jours**

**2 500,00 € + frais de déplacements**

### APPORTS MÉTHODOLOGIQUES POUR L'ÉCRITURE OU LA RÉÉCRITURE DU PROJET DE SERVICE

Éclairages juridiques et pratiques judiciaires

*Intervenant :*

- Philippe RATINAUD : *Consultant formateur management de projet*

**2 jours**

**3 500,00 € + frais de déplacements**

## PRÉSENCE DES ADMINISTRATEURS DE LA FN3S EN RÉGION



### ■ GRAND NORD

Annick POURCHEL ..... 03 21 98 48 61

### ■ CENTRE EST

Virginie PIPONNIER ..... 04 75 82 82 13

#### Délégué régional

Christian CHAPELON..... 04 37 37 80 09

### ■ SUD OUEST

Xavier BŒUF ..... 05 55 10 34 00

Nadine DELCOUSTAL..... 06 07 72 56 12

Nathalie VANDEPUTTE..... 05 57 81 79 18

### ■ SUD EST

Lara MAZELIER..... 04 91 74 00 16

Meriem NAJI ..... 04 42 91 62 76

### ■ GRAND EST

Jacques LE PETIT..... 06 77 95 71 65

#### Délégué régional

David VAXELAIRE ..... 03 29 81 31 60

### ■ ÎLE DE FRANCE ET DOM/TOM

Alice DRUSSANT ..... 01 56 38 26 03

Sabine CORIOU ..... 01 30 32 10 04

François PORTAL ..... 02 62 34 82 00

#### Délégué régional

Corinne FERNET-LUCAS ..... 06 76 34 39 62

### ■ CENTRE

Pierric PINSON ..... 02 47 71 15 15

Martine LORANS ..... 03 80 30 61 07

### ■ GRAND OUEST

Stéphanie GUILLEMET ..... 02 98 10 20 20

Frédéric GARNIER..... 02 31 95 25 55

### ■ SUD

Sophie DE BOIS..... 05 62 73 56 26

Jean-François COUPARD..... 06 79 81 06 90

### MEMBRES DU BUREAU FN3S

Jacques LE PETIT..... Président

Nathalie VANDEPUTTE ..... 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente

Xavier BOEUF ..... Secrétaire Général

Martine LORANS..... Trésorière

Revue trimestrielle de la Fédération Nationale des Services Sociaux Spécialisés en Protection de l'Enfance.

Ont contribué à ce numéro :

Aline COLLOT-LEGROS, Jacques LE PETIT

Conception graphique et mise en page :

ESCAPE - 54500 Vandœuvre-lès-Nancy, [escape.com@wanadoo.fr](mailto:escape.com@wanadoo.fr)

SECRETARIAT FN3S - Aline COLLOT LEGROS : 9 chemin des Bas Refoux ■ 49610 SAINT MELAINE SUR AUBANCE ■ Courriel : [contact@fn3s.fr](mailto:contact@fn3s.fr)

Site : [www.fn3s.fr](http://www.fn3s.fr) | Tél. : 06 45 84 43 16 ■ Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30